



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



COMMISSION DES RECOURS DES REFUGIES

## Les Kurdes yézidis en Géorgie

### I. Généralités

La Géorgie qui totalisait 5 443 359 habitants lors du dernier recensement effectué en 1989 est une mosaïque humaine complexe, qui compte une centaine de nationalités et entre 40 et 50 minorités.

Géorgiens (y compris Adjares et Mingréliens): 70%

Arméniens: 8,1% (437 211)

Russes: 6,3% (341 720)

Azerbaïdjanais: 5,7% (307 556)

Ossètes: 3% (164 055)

Abkazes: environ 2% (106 000)

Grecs: 1,9% (100 324)

Ukrainiens: 0,7% (52 443)

Kurdes : 0,6% (33 333)

Juifs: 0,5% (24 795)

**Les Kurdes géorgiens sont essentiellement membres de la communauté yézidi**, du nom d'une secte dissidente du zoroastrisme au troisième siècle après JC, souvent associée au satanisme dans l'islam et qui se réclame de l'enseignement du calife Yazid, un martyr du chiisme mort en 680, et d'un sage musulman, cheikh Adi installé avec ses disciples dans le nord de l'Irak au XII<sup>ème</sup> siècle.

Les Yézidis sont estimés à environ 800 000 personnes dans le monde et forment une communauté organisée autour d'un chef religieux et d'un émir. La figure divine majeure des yézidis est Malak Ta'us, vénérée sous la forme d'un paon.

### II. Situation des Kurdes et en particulier des Yézidis en Géorgie

Leur présence dans le pays remonte à plusieurs siècles, mais la plupart d'entre eux se sont installés en Géorgie à la suite du démantèlement de l'empire ottoman. Les Kurdes disposent de leur propre langue, d'une culture spécifique et parlent aussi souvent le russe. Des raisons essentiellement économiques expliquent l'absence d'écoles, de bibliothèques et de centres culturels communautaires sur le territoire géorgien. Un centre culturel kurde existe toutefois à Tbilissi et il est possible de suivre des cours de langue kurde.

Un programme de radio en langue kurde de quinze minutes est diffusé sur les ondes d'une station du pays. Le rapport de mission publié en novembre 1998 par le Service d'immigration

du Danemark rapporte que les Kurdes ont déposé une demande d'autorisation pour la publication d'un quotidien en langue russe. La communauté kurde yézidi disposait d'un représentant au Parlement sous la précédente législature (1995-1999).

La communauté kurde de Géorgie majoritairement urbaine, réside à Tbilissi et dans un certain nombre d'autres villes comme Telavi, Rustavi et Batoumi. Les Kurdes de Tbilissi vivent dans le quartier périphérique de Gldani. Bien qu'intégrés socialement, les Yézidis disposent d'un faible niveau d'éducation qui constitue un handicap dans l'accès à certains emplois.

L'organisation sociale à la fois claniste et clientéliste de la société géorgienne ne favorise pas les Yézidis, qui sont éloignés des réseaux utiles pour faciliter une meilleure intégration sociale et professionnelle de leur communauté.

**52,6% de la population géorgienne vit en dessous du seuil de pauvreté.** Un mouvement d'émigration important de la communauté kurde de Géorgie vers l'Europe occidentale s'est donc développé depuis quelques années afin d'échapper aux conditions sociales et économiques qui sévissent dans cette région.

Si l'on excepte les tensions ethniques particulières liées à la guerre en Abkhazie et à l'émergence d'une vie politique démocratique chaotique et parfois violente dans les années 1990, les manifestations d'intolérance dans une société traditionaliste sont surtout liées à l'instabilité ambiante et au désordre social et économique post-soviétique et non pas à des haines ethniques enracinées dans les consciences.

L'intolérance religieuse de la part des autorités orthodoxes qui souvent épousent des positions nationalistes plus ou moins affirmées concernent surtout les "religions étrangères" issues de courants protestants importés depuis la fin des années 1980.

**Les Témoins de Jéhovah, parmi tous les mouvements religieux apparus depuis une dizaine d'années, semblent les plus visés. Ils doivent en particulier faire face à toutes sortes de difficultés administratives de la part d'autorités locales qui entravent leurs activités.**

Le Département d'Etat américain évoque dans son rapport annuel le pouvoir d'influence des autorités orthodoxes qui au nom d'un statut privilégié abusent de la légitimité historique attachée à la place de la religion majoritaire (environ 70% de la population) pour limiter l'influence et la concurrence des activités missionnaires de ceux qui n'appartiennent pas à la tradition culturelle de la Géorgie.

Cet ostracisme plus ou moins prononcé de la part de membres du courant religieux majoritaire peut toutefois déraper sur le terrain de la violence physique à l'égard des adeptes des Témoins de Jéhovah. Cependant en dépit de manifestations d'intolérance au sein des populations, il n'apparaît pas, au vu des sources consultées, que des citoyens géorgiens soient actuellement emprisonnés pour des motifs liés à leur appartenance religieuse. Il n'est par exemple mentionné dans aucune des sources disponibles que des expressions antisémites puissent être d'une façon ou d'une autre approuvées par les autorités publiques du pays. D'une façon générale, comme dans les autres pays issus de l'ancien espace soviétique, les courants religieux traditionnels ne sont pas inquiétés par les autorités car ils ne sont pas suspectés de se livrer au prosélytisme.

La Commission de l'Immigration et du statut de réfugié du Canada indique que la population kurde dans son ensemble ainsi que sa composante yézidi n'est pas persécutée en Géorgie. Il

est précisé que les Yézidis seraient plutôt mieux traités que les Kurdes non yézidi, car ces derniers seraient sans doute moins susceptibles d'affirmer des revendications identitaires et de promouvoir des perspectives séparatistes à l'intérieur du pays.

Les Yézidis comme d'autres communautés du pays sont avant tout victimes de la crise profonde et multiforme qui affecte les pays du Caucase et de l'ancienne URSS. Toutefois, il n'est pas exclu que cette petite communauté ait eu à souffrir de formes d'expression d'intolérance de la part de populations influencées par des sentiments nationalistes plus ou moins affirmés. Par ailleurs aucun mouvement influent véhiculant des thèses hostiles aux minorités n'est apparu de façon permanente et significative sur la scène politique nationale.

**Les différents documents produits par l'UNHCR n'indiquent pas eux non plus que la petite communauté yézidi de Géorgie ait eu à souffrir de persécutions ethniques de la part des autorités géorgiennes.** Il n'apparaît pas non plus que leurs membres soient l'objet de menaces "racistes" avérées au sein d'une population qui serait dans son ensemble dominée par des sentiments nationalistes exacerbés. Muraz Ajemian, Président d'un centre culturel kurde cité dans le rapport de mission en Géorgie publié par le Service d'immigration danois déclare sans ambiguïté: "les Kurdes ne sont l'objet d'aucune restriction liée à des motifs ethniques dans ce pays".

Seul un document produit par une ONG basée en Allemagne intitulée "International Society for Human rights (ISRH)" en date du 21 mars 2000 soutient de façon paradoxale que la situation des Yézidis qui aurait connu une courte phase d'amélioration de leur situation dans les deux premières années de l'indépendance aurait ensuite eu tendance à se détériorer sous la présidence de Chevarnadze. On peut lire dans ce document présenté sous forme d'un entretien anonyme, que les membres de la communauté kurde yézidi sont menacés par les actuelles autorités en raison de leur soutien supposé à la cause de l'ancien président Gamsakhourdia. Outre qu'il s'agit là de l'unique publication à souligner une dégradation substantielle des droits de l'Homme dans le pays depuis l'arrivée de Chevarnadze à la tête de l'Etat, il s'agit surtout du seul document qui, sans aucune référence à une source citée vérifiable, avance de façon sommaire et sans nuance des menaces de persécutions ethniques de la part des autorités publiques géorgiennes à l'égard de l'une des minorités vivant dans le pays.

Dans le rapport annuel 2003 d'Amnesty International, les brutalités policières et la situation peu satisfaisante des Témoins de Jéhovah dans le pays sont les deux points considérés parmi les plus préoccupants sur le terrain des droits de l'homme. Aucune persécution ethnique n'est relevée. A. I. apprécie par ailleurs positivement le processus de réconciliation nationale voulu par l'équipe Chevarnadze reconduite à la tête de l'Etat en avril 2000 et dont l'objectif politique essentiel vise à apaiser les divisions politiques apparues en 1992, lors de l'éviction par la force armée des partisans de Gamsakhourdia.

**Depuis le changement démocratique intervenu fin 2003 en Géorgie, aucun document émanant d'une source gouvernementale ou en provenance d'ONG spécialisées dans la défense des droits de l'Homme n'indique que la communauté yézidi soit d'une façon ou d'une autre l'objet d'un début de commencement de persécution. Les Yézidis continuent de n'être pas menacés par les autorités d'un régime dont les orientations sont à l'heure actuelle unanimement saluées en Europe comme aux Etats-unis comme très satisfaisantes en matière de droits de l'Homme.**

# Bibliographie

- ✍ Human Rights Watch : Agenda for Reform : Human Rights Priorities after the Georgian Revolution : 24 février 2004.
- ✍ Amnesty International (2003).
- ✍ Minorities in the South Caucasus (Paper prepared by Anna Mateeva) Commission on Human rights, 5 mai 2003.
- ✍ US Department of State, annual report on Human Rights (2003)
- ✍ Human Rights Watch, HRW (2003)
- ✍ Background paper on refugees and asylum seekers from Georgia, UNCR, 2001.
- ✍ Cour Européenne des droits de l'homme, quatrième section, décision sur la recevabilité de la requête n° 67679/041 présentée par Fatgan Katani et autres contre l'Allemagne, 31 mai 2001.
- ✍ Committee for Human Rights and Ethnic Minorities of the Parliament of Georgia
- ✍ Fiche pays HCR, Paris (2001)
- ✍ International Helsinki for Human Rights (2001)
- ✍ Kurdish Human Rights Projects, KHRP in UK (2000) Wanda Wahsiedler, International Society for Human rights: 21 mars 2000.
- ✍ Kurdish Human Rights Watch in USA (2000)
- ✍ South Caucasian Human Rights Monitor (1999)
- ✍ Danish Immigration Service. "Report of the roving attaché to mission to Georgia, 16 novembre to 21 novembre 1998".
- ✍ Commission de l'Immigration et du statut de Réfugié du Canada : Refinfo :Traitement de la question kurde et en particulier kurde yézidi, 1<sup>er</sup> août 1998.

## Presse

Dépêches AFP

Caucasus Reporting Service : Georgia : Kurdish Minority Facing Oblivion, février 2003.

Le Monde: "*Le yézidisme, une "hérésie" par rapport à l'orthodoxie musulmane,*" Xavier Ternisien, 22 février 2001.

## Ouvrage

Minorités en Islam: Flammarion (1997)

## Site internet

<http://yezidi.org/> Site généraliste installé en Allemagne consacré à la communauté yézidi qui publie le journal "Denge Ezidyian". Il ne contient pas pour l'instant d'informations fondamentales sur les éventuelles persécutions dont seraient victimes les Yézidis dans les différents pays où ils sont présents.